



Direction des Ressources Humaines

Sélection de dossier avec CV Qu'attend le jury de recrutement ?

Privilégiez un document simple, aéré et facile à lire. Le CV doit être à jour et en adéquation avec le recrutement visé.

À la première lecture du CV, le jury doit trouver trois principales informations :

- Vos compétences,
- Votre formation
- Vos expériences professionnelles.

Les CV qui ne donnent pas à voir ces informations ne sont pas sélectionnés. Après cette première lecture sélective, l'examen porte sur la cohérence du profil avec les missions proposées.

⇒ [UN MODÈLE DE CV REMPLISSABLE EST MIS À LA DISPOSITION DES CANDIDATS QUI SOUHAITENT L'UTILISER](#)

LES INFORMATIONS INDISPENSABLES

Votre état civil

Des informations claires et actualisées qui permettent de vous identifier et de vous contacter facilement.

- Nom d'usage
- Nom de naissance
- Nationalité
- Prénom
- Date de naissance
- Lieu de naissance
- E-mail
- Téléphone
- Précisez si vous travaillez dans une administration publique et le cas échéant votre statut (fonctionnaire titulaire, fonctionnaire stagiaire, contractuel, autre)

Vos expériences professionnelles et les compétences en lien avec le métier visé

Fournissez quelques détails sur chacune de vos expériences, veillez à indiquer précisément les périodes, le poste occupé, les missions confiées, l'employeur, et les compétences développées.

Vos diplômes, formations, permis

Si vous en avez, précisez les diplômes obtenus, les formations suivies en indiquant bien les domaines, le niveau et la date d'obtention.

Quelques lignes sur vous et votre motivation

Vous pouvez intégrer dans votre CV deux ou trois lignes sur vos motivations à rejoindre la Ville de Paris pour y exercer ces missions.

SI VOTRE DOSSIER EST SÉLECTIONNÉ, TOUTES LES INFORMATIONS TRANSMISES SERONT VÉRIFIÉES LORS DE L'ORAL